

**KBC Groupe  
Société anonyme  
Avenue du Port 2  
1080 Bruxelles  
0403.227.515 RPM Bruxelles**

**PROCURATION PORTEUR D'OBLIGATIONS en vue de la participation, avec  
voix consultative, à l'Assemblée générale ordinaire des ACTIONNAIRES de  
KBC Groupe SA le 30 avril 2014**

Le (la) soussigné(e)  
(*nom et adresse complets du porteur d'obligations ; dénomination et siège complets de la personne morale*)

.....  
.....

porteur de (nombre) .....obligations

(dénomination de l'émission).....

émises par KBC Groupe SA, déclare par la présente donner procuration à

Monsieur/Madame .....

pour assister avec voix consultative en son nom et pour son compte, en vertu et dans le respect des dispositions de l'article 28 des statuts, à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de KBC Groupe SA, dont l'ordre du jour est mentionné ci-après et qui se tiendra le mercredi 30 avril 2014 à 10 heures au siège social à 1080 Bruxelles, avenue du Port 2.

**Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire**

1. Prise de connaissance du rapport annuel combiné du Conseil d'administration de KBC Groupe SA sur les comptes annuels non consolidés et consolidés relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2013.
2. Prise de connaissance des rapports du commissaire sur les comptes annuels non consolidés et consolidés de KBC Groupe SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2013.
3. Prise de connaissance des comptes annuels consolidés de KBC Groupe SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2013.
4. Proposition d'approbation des comptes annuels non consolidés de KBC Groupe SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2013.
5. Proposition d'approbation de la répartition du bénéfice de KBC Groupe SA proposée pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2013, où il n'y aura pas de versement de dividende et où tout le bénéfice de l'exercice sera reporté à l'exercice suivant.
6. Proposition d'approbation du rapport de rémunération de KBC Groupe SA pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2013, tel que repris dans le rapport annuel combiné du Conseil d'administration de KBC Groupe SA mentionné au point 1 de cet ordre du jour.
7. Proposition de donner décharge aux administrateurs de KBC Groupe SA pour leur mandat exercé pendant l'exercice 2013.

8. Proposition de donner décharge aux ex-administrateurs de KBC Global Services SA pour l'exercice de leur mandat chez KBC Global Services SA pendant la période du 1er janvier 2013 au 1er juillet 2013, date de la fusion par absorption de KBC Global Services SA dans KBC Groupe SA.
9. Proposition de donner décharge au commissaire de KBC Groupe SA pour son mandat exercé pendant l'exercice 2013.
10. Proposition de donner décharge au commissaire de KBC Global Services SA pour l'exercice de son mandat pendant la période du 1er janvier 2013 au 1er juillet 2013, date de la fusion par absorption de KBC Global Services SA dans KBC Groupe SA.
11. Nominations statutaires
  - a. Proposition de renommer Monsieur Marc De Ceuster comme administrateur pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de 2018.
  - b. Proposition de renommer Monsieur Piet Vanthemsche comme administrateur pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de 2018.
  - c. Proposition de renommer Monsieur Marc Wittemans comme administrateur pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de 2018.
  - d. Proposition de nommer définitivement Madame Julia Kiraly, qui avait été cooptée à compter du 8 octobre 2013 par le Conseil d'administration en tant qu'administrateur indépendant dans le sens et conformément aux critères énoncés à l'article 526ter du Code des sociétés, en cette même qualité pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de 2018.
  - e. Proposition de nommer Madame Christine Van Rijsseghem comme administrateur pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de 2018.
  - f. Proposition d'octroyer à Monsieur Thomas Leysen, pour la durée résiduelle de son mandat d'administrateur, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de 2015, la qualité d'administrateur indépendant dans le sens et conformément aux critères énoncés à l'article 526ter du Code des sociétés.

Les propositions de modifications à apporter à la composition du Conseil d'administration seront présentées durant l'Assemblée générale ordinaire. Tenant compte de l'avis du Comité de nomination, le Conseil d'administration recommande les nominations proposées.

Un CV succinct des nouveaux administrateurs proposés peut être consulté dans la Déclaration de gouvernement d'entreprise incluse dans le rapport annuel, qui sera disponible à partir du 31 mars 2014 sur le site : [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

12. Tour de table.

Dressé et signé (\*) à (lieu).....  
le (date).....

.....  
.....

(\*) signature du porteur d'obligations, précédée de la mention manuscrite "bon pour procuration"